

Poésies languedociennes et françaises

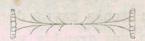
Gaillard, Auger Albi, 1843

Plaisantes choses.

urn:nbn:de:hbz:466:1-63568



PLAISANTES CHOSES.



RECUEIL

DES DITS NOTABLES DE DEUX PHILOSOPHES

Qui disputèrent devant Son Altesse, présent M. DE

TURENNE.



Interlocuteurs: Chapol et Cheredame.

Très noble dame, et vous monseigneur de Turenne, Avez mis mon esprit en une extrême peine Quand m'avez commandé de venir escouter Deux hommes qui vouloient devant vous disputer. L'un d'eux à nom Chapol et l'autre Cheredame; Et leur dispute estoit de ceux qui ont bonne âme Et de tous ceux aussi qui marchent de travers. Pour vous obéir donc, j'ay icy mis en vers La plus grand' part de ce qu'ils dirent de leur bouche, Combien que fusse là muet comme une souche; Car je n'osais parler, pour leurs dits retenir, Puisque pour un tel fait on m'avoit fait venir.

Je di donc que Chapol pensoit l'autre confondre; Mais Cheredame au vray lui sceut très bien respondre. Chapol fut le premier de tous deux qui parla. Cheredame lui dit : Qui t'a fait venir là? Chapol répond : Madame et monsieur de Turenne-Nous ont fait assembler et nous donront l'estrenne, Si vous savez respondre à mes dits promptement, De la réformation et fait du règlement, Et du grand mal aussi que tant de peuple souffre. Cheredame, qui a des paroles un gouffre, Respondit à Chapol en mots très bien couchez, Qu'un tel mal ne nous vient sinon pour nos péchez; Et quant au règlement de réformer le monde, Dit que Dieu a donné partout et à la ronde Un père de famille, afin qu'en sa maison ll gouvernast ses gens selon droit et raison, Et qu'ainsi Dieu vouloit que sa gent fust régie. Chapol luy répliqua : Cela est théologie.

Chapol luy répliqua : Cela est théologie.

Je ne vous parle point de la divinité;

Tout ce que je vous dis est de l'humanité :

Respondez seulement à ce que je propose.

Et bien donc, mon ami, parlons d'une autre chose. Parlons de la noblesse et de leur vocation : Ceux-là ont-ils besoin de la réformation?

Cheredame.

La noblesse, Chapol, sera toujours noblesse; Mais en se despartant de vertu et sagesse Pour s'adonner au vice et vivre meschamment: Faisans cela, finit leur annoblissement.

Chapol.

Et bien donc, Cheredame, et des gens de justice, Avez-vous descouvert en ces gens aucun vice?

Cheredame.

La justice, Chapol, est créée de Dieu, Et ne sera jamais maudite en aucun lieu, Quand elle entreprendroit de tout le monde suivre; Sinon par ceux lesquels se plaisent à mal vivre.

Chapol.

Or bien je veux vous faire une autre remonstrance : Que dirons de Paris, le premier œil de France?

Cheredame.

Pour respondre à cela je ne veux plus long terme; Car le vray œil, Chapol, doit estre tousjours ferme Et garder à jamais sa première clarté. Ainsi Paris n'estant plus comme il a esté, Je di qu'il n'est plus œil, car c'est un œil pourri, Et de son grand malheur je suis tresque marri; Car c'était le plus beau village de la terre.

Chapol.

Après que dites-vous de tous ces gens de guerre? Ne sont-ils par tenus de rendre aux ennemis Ce qui par leur accord leur a esté promis? N'est-ce pas là de vray une chose certaine? Tant s'en faut, qu'une fois un meschant capitaine Estoit dans une ville avec tous ses soudars, Estant des ennemis cerné de toutes pars, Ou'à la fin ne sçavoit de quel bois faire flesches; Car tous ses ennemis lui firent deux grand's bresches; De discourir le tout ne me veux tourmenter: Mais je vous di qu'entr'eux vindrent parlementer. Et l'assiégé promit de leur rendre la ville. Tel accord fut signé, présens plus de dix mille. Lors l'assiégé fit mettre en bataille ses gens, Capitaines, soldats, caporals et sergens; Puis de toutes maisons à tout le menu peuple Il fit commandement de charger tout le meuble : Et puis estans sortis en ceste façon-là, Le chef des ennemis doucement répliqua Qu'ils avoient arresté que lui et ses gens d'armes Sortiroient seulement leur bagage et leurs armes. L'assiégé respondit alors fort fièrement Qu'il leur avoit promis la ville seulement. L'autre voyant ses gens si bien en équipage, Craignant d'estre moins fort, ne dit rien d'avantage. Respondez, Cheredame, à ce que je vous dis, Ne trompa-t-il pas bien alors ses ennemis?

Cheredame.

Nenni, Chapol, nenni; car si la chose est telle, En ce fait l'assiégé n'usa point de cautelle : Si de rendre la ville il promit seulement, A faire ce qu'il fit ne faillit nullement.

Chapol.

Les tromperies des rois vous trouvez donc gentiles Quand c'est qu'on les adresse à des gens inutiles

PLAISANTES CHOSES.

308

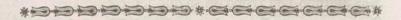
Qui sont en leurs maisons et ne servent de rien, Sinon tant seulement à despendre leur bien. Leurs maîtres en cela ne font-ils pas grand's fautes De ne les renvoyer pour en avoir des autres?

Cheredame.

Cela tombe sur moi et sur Auger Gaillard;
Mais je veux alléguer la fable du renard
Qui estoit escorché du tout, hormis sa queuë,
Et les mouches estoient sur sa pauvre chair nuë.
Une beste luy dit qu'il les devoit chasser.
Non feray, respond'-il; car de ma pauvre chair
Les mouches que tu vois sont toutes engraissées,
Qui ne font que lécher, et quand seroient chassées
De plus maigres viendroyent me manger jusqu'aux osCe sont, très noble dame, icy tous les propos
Lesquels de ces docteurs alors je peus entendre,
Vous priant humblement engré les vouloir prendre.

Dedans Pau.





A MONSIEUR DE BELESBAT,

CHANCELIER DE NAVARRE.

Del viatge que féc madamo de Salignhac, sa sor, à Ayguos-Caüdos (*), et del be qu'elféc à Aügié.



Moussur de Belesbat, encaros me soube
Qu'un journ dedins Nerac me férets un grand be,
Quant al nostre boun Rey presentéri requésto
Afi qu'el me fés da qualque soumo d'hounésto,
Per m'ajuda à paga so qu'emprima fasio;
Et dels de soun coussel un troupél me disio
Que ieŭ nou poudio pas oubteni ma demando,
Que la necessitat d'argen éro trop grando.
Mas vous férets per mi assembla lou coussel,
Et là l'on m'ourdounéc déts escuts del soulel;
Mas, pel segur, ses vous et ses moussur del Pléssi (**),
Ses abe cap de croux, calio que m'en tournéssi.
Dounc per l'amour de my ly disérets dous mouts,
Et en vostro favour el féc vale sa vouts;



^(*) Les Eaux-Chaudes situées dans la vallée d'Ossau, près Pau.

^(**) Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, fut appelé en 1575 au service du roi de Navarre qui l'admit dans son conseil, et en fit son premier ministre. Gaillard nous apprend un peu plus has qu'il composa beaucoup de vers à la louange de ce puissant protecteur. Ils nous sont tout-à-fait inconnus.

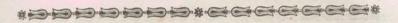
Mas atambe l'on trobo en so que ieü coumpaüzi Oue per amour d'aquo fort souben ieu lou lauzi, Et vous qu'érets lou cap de fa tout so qu'éy dich, Nou vous éy pas laüzat jamay per moun escrich : A causo quant de vous nou sabio de noubélos Nou vous éy gés lauzat en mas rimos tant bélos. Mas vostro noblo sor, damo de Salignhac, M'a dich que lounc-tens a n'érets pus à Nerac, Et dis qu'éts an lou Rey que per lou presen réyno (*) Et soun noble marit an moussur de Turéyno. Agui poudéts pensa, Moussur moun boun amic, S'ieü ne menti boussis en so que ieü vous dic, Car ieü nou sabio pas unos talos noubélos. Mas vostro noblo sor dam quatre doumaysélos Un jour venguéc dourmi, venen de Salignhac, Al castél de moussur de la Roquo-Benac, A dos légos de Paü, qu'on apélo Nabailhos, Lant ieü lou pus souben vaü fa forso rimailhos, Et per cop d'abenturo alaros fouri là; Et quant las entendéri anéri debala. Péys lou méstre d'houstal qu'en vostro sor demoro Me counouguéc fort pla quan me viguéc deforo, Et diséc à madamo : « Ayci es Aügié-Gaillart, Aquel que de sa rimo à forso gens fa part. » Et vostro noblo sor nou poudio bouci creyre, Entro que qualque rimo an elo féri veyre; Mas péys diséc, vezen de las rimos d'Aügié, Oue soun méstre d'houstal n'éro pas mensoungié.

^(*) Henri IV , roi de France et de Navarre.

Elo counouguée pla quant viguée moun oubratge Oue fach ieü abio aquo qu'abio vist dabantatge, Et ieü counouyssio pla qu'elo prenio plaze Ouant un tal rimadou avio pouscut veze. Pévs anéc veze à Paü lou cap de las princessos, Laqualo à vostro sor féc de grandos caressos, Car la noblo princesso aymo fort grandomen Las damos que counoys qu'an de l'entendomen, Coumbe que sian papistos o que sian hugounaüdos. Pévs votro noblo sor anéc à Ayguos-caüdos Et m'y voulio mena, si fous voulgut ana, Mas ieü y souy anat per jamay n'y tourna; Car, Moussur, quant à my ieü n'éy bouci d'embegio D'ana ta lén per beure ayguo caudo ni fregio, Et crezi que talo ayguo elo nou pot servi A persouno que sio, tant coumo fa lou vi; Et cértos vostro sor et las filhos que meno Per beüre d'aquelo ayguo an preso fort gran peno. Ieü cresi que per veyre y venio soulamen, Car ieü l'éy visto pla marcha fort drechiomen, Et n'a boussi de mal de cap, ni may d'espallos. Las filhos abian be un paüc las coulours pallos; Mas si elos abian un vigourous marit, leü cresi qu'aquel mal lour serio léü guarit. Uno d'aquelos quatre éro la sio cugniado, Que per la marida l'on l'aŭrio léü gagniado; Et l'aŭtro doumaysélo abio nom Rosseleaü, Que d'espouza marit nou troubario trop léü, Et l'autro doumaysélo abio noum Angervillo, Que vouldrio pla marit en qualque bouno villo,

Et l'aütro doumaysélo apelaboun Gontaüt, Que noul troubario pas, o ieü cresi, trop caüt. Dels homes qu'an Madamo anéroun fa tal viatge, Ieü counoyssi que re nou lour fasio doumatge. Degus n'abio bouci re de soun cors gastat. Mas quant aguerou là uns quinze jours estat, La vostro noblo sor vas Paü tournéc, la caro, Per saluda Madamo un autre cop encaro, Et per so qu'es hounésto et quant sap pla parla, Madamo la princesso un tens l'arrestéc là. Al cap de quinze jours, per tout soun viatge fayre, Anéc veze à Arros lou barou soun bél frayre Et sa noblo moulhié barounesso d'Arros. Aquis estéc fort pla de tens tout un gran tros; Ieü o sabi fort pla, car là tout-jour ieü éro, Qu'en loc jamay nou féri une milhouro chéro: Mas cértos nou poudio ni beüre ni mangia, Car tout-jour estant là nou fasio que soungia, Amay n'y poudio dire uno soulo paraülo, Nou que ieü me fachés quant éro al founs de taülo; D'aqui, per lou segur, nou venio lou defaüt, Mas que la doumaysélo, aquelo de Gontaüt, Ieü vesio blanquegia debant mi quant mangiabo, Qu'en loc de mangia re, cértos ieü enratgiabo, Que s'estat aguéz là sépt jours an tal troupél, Aros ieu n'aurio pas quels osses et la pél, Et so que ieü vous dic n'es pas bouci de finto, Car dins tres jours d'un pam m'éro longuo la cinto.

-00088888800-



SONNET

A MONSIEUR DE TURENNE.

De la courte mémoire d'un sien serviteur.



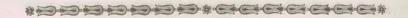
Monseigneur, vous avez dedans vostre maison Un serviteur qui n'a, je croy, nulle malice : Mais boire lui faudroit de l'eau de la mélisse, Car il a de mémoire autant comme un oison,

Et l'eau que je vous di seroit sa guérison,
Car pour tel accident c'est chose fort propice :
Et celuy que tenez pour en avoir service
Est taxé d'un tel mal; car voici la raison :

Vous souvient-il, Monsieur, que moy Gaillard le poëte, Faisois dans Navarrens sur les gens une queste Pour aller imprimer des rimes plus de vingt?

Lors, vous, à ce valet, de vostre propre grace,
Dites que dix escus sans délay me baillasse,
Mais à cet oublieux jamais il n'en souvint.





SONNET

D'AUGER GAILLARD à soy-mesme.



Ta rime, Auger Gaillard, monstre ta gaillardise, Quand d'un stile bien doux tes vers vont décevant Les termes orgueilleux d'un autre plus savant Qui d'un art très parfaict les matières déguise (*).

Veux-tu savoir comment tes poëmes je prise? Desportes et Ronsard et d'autres bien souvent Les doctes vers d'autrui nous mettent en avant, Et tu ne hais rien tant qu'une telle entreprise.

Non que de leurs escrits je veuille en rien mesdire : Au lieu d'en dire mal, certes je les admire ; Mais je trouve tes vers bien coulants et sans fard :

Je trouve tes escrits provenir de toy-mesme Sans leur céder en rien, car la muse qui t'aime Faict plus paraistre en toy la nature que l'art.

(*) Allusion à ses différends avec Desportes qu'il accusait de voler ses sonnets à Pétrarque.

